

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERIERS-SUR-LE-DAN
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU MARDI 11 AVRIL 2017

Date de convocation

04/04/2017

Date d'affichage

04/04/2017

Présents : M. PICARD Raymond, Maire

M. LETELLIER Francis, Mme NEUTRE Christiane, adjoints,

Messieurs : LE CARPENTIER Jacques, BRUNEL Alain, LETELLIER Fabrice, CAGNIARD Fabien, MANTELET Michel.

Mesdames : Mmes SICOT/MOZES Valérie, LEGRAND Karine, MABIRE Rachel.

Absents excusés: M. RIVOIRE Lionel, M. BERT Jean, Mme ZAJEWSZKI Jocelyne,

Absent : M. RUFFEL Rudy.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 13

Pouvoir de M. Lionel RIVOIRE à M. PICARD Raymond.

Pouvoir de Mme ZAJEWSZKI Jocelyne à Mme NEUTRE Christiane.

Secrétaire de séance : M. Alain BRUNEL

Approbation du compte-rendu du 07/03/2017.

Objet : LIGNES ELECTRIQUES SOUTERRAINES 225 KV BERNIERES-RANVILLE 1 & 2.
CONVENTION DE SERVITUDES

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des travaux qui seront exécutés par RTE Réseau de transport d'électricité, concernant la liaison souterraine à 225 KV BERNIERES-SUR-MER – RANVILLE 1 ET 2.

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

La ligne électrique souterraine passe par les chemins ruraux dénommés Chemin rural dit « Chemin des Hauts Périers » et Chemin rural dit « Chemin rural n°4 de Périers-sur-le-Dan au Bac au port », non cadastrés situés respectivement dans la section ZA lieux-dits « Les Hauts Périers » et dans les sections ZA-AB lieux-dits « La Vallée », « La Panne » et « Saint-Ouen » et appartenant au domaine privé de la commune.

En vue de permettre l'établissement et l'exploitation dans l'emprise desdits chemins ruraux des liaisons électriques souterraines susvisées, déclarées d'utilité publique par arrêté ministériel en date du 30 juin 2016, une convention de servitudes entre RTE et la commune doit être signée.

Après cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de servitudes annexée à la présente délibération.

- Transmis au représentant de l'Etat le : 13 avril 2017

- Publié le : 13 avril 2017.

Objet : SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES 2017

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention :

A la SNSM délégation du Calvados pour un montant de 100 €

A la coopérative scolaire de l'école de Bieville-Beuville un montant 250 €.

Ces sommes sont à prendre sur la ligne subvention - divers.

- Transmis au représentant de l'Etat le : 28 avril 2017
- Publié le : 28 avril 2017.

↳ Secours populaire et association Alzheimer : pas de subvention mais prêt de la salle communale.

↳ Le conseil municipal refuse d'octroyer une aide financière à un habitant de Périers, ayant pour objet le paiement de vacances.

Objet : INDEMNITE DES ELUS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,
Vu la loi 2015-366 du 31 mars 2015 article 3 et 18 visant à faciliter l'exercice par les élus locaux de leur mandat,

Vu la délibération du 17 mai 2016,

Suite à la revalorisation des échelles indiciaires de la Fonction Publique,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De fixer les indemnités du maire et des adjoints comme suit :

Maire : 17% de l'indice terminal de la Fonction Publique

Adjoints : 4,5% de l'indice terminal de la Fonction Publique

- Que cette décision s'applique à compter du 1^{er} janvier 2017.

- Transmis au représentant de l'Etat le : 13 avril 2017

- Publié le : 13 avril 2017

POINTS D'ACTUALITES

Tableau de présences au bureau de vote pour les élections présidentielles du 23 avril 2017 et 7 mai 2017.

Président du bureau : M. PICARD

Assesseurs titulaires : personnes soulignées

PRESIDENTIELLES 23 AVRIL 2017	8H00 –10H45	10H45 – 13H30	13H30 –16H15	16H15–19H00
<u>Président bureau de vote</u> M. PICARD	<u>Jacques LE CARPENTIER</u> Jean BERT Jocelyne ZAJEWSKI	<u>Francis LETELLIER</u> Valérie MOZES Rachel MABIRE	<u>Christiane NEUTRE</u> Fabien CAGNIARD Karine LEGRAND	<u>Alain BRUNEL</u> Fabrice LETELLIER Michel MANTELET

PRESIDENTIELLES 7 MAI 2017	8H00 – 10H45	10H45 – 13 H 30	13H30 – 16H15	16H15 – 19H00
<u>Président bureau de vote</u> M. PICARD	<u>Francis LETELLIER</u> Jean BERT Jacques LE CARPENTIER	<u>Lionel RIVOIRE</u> Rachel MABIRE Fabrice LETELLIER	<u>Christiane NEUTRE</u> Karine LEGRAND Daniel LENOUEVEL	<u>Alain BRUNEL</u> Raymond PICARD Michel MANTELET

PERSONNEL COMMUNAL :

Monsieur le Maire informe le conseil du départ à la retraite pour invalidité au 1^{er} avril 2017 de Monsieur LOISON Michel. Le principe d'un cadeau de départ remis le jour de la ST Ouen est adopté.

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR :

CIMETIERE : Création d'une allée dans le nouveau cimetière, travaux de gravillonnage dans l'allée périphérique et de la nef à ciel ouvert.

SALLE COMMUNALE : Travaux électriques ligne triphasée en direction de l'office, installation d'un téléphone de secours, éclairage extérieur de l'escalier et isolation des conduites de chauffage de l'étage (« salle des jeunes »).

Travaux sur le parking : la consultation est en cours.

Achat d'un lave-vaisselle, commande effectuée.

DIVERS :

- Achat d'un vidéo projecteur,
- Ferme ST Ouen : la ferme de la ST Ouen est localisée sur 3 parcelles, la commune souhaiterait préempter la parcelle le long de la route. Affaire à suivre.
- Remplacement du transformateur rue de l'église : le nouveau poste pourrait être installé au carrefour de la rue de Plumetot et de celle de Colleville, pas de date prévue.

QUESTIONS DIVERSES

↳ **Syndicat des quatre chemins** : la participation communale reste identique à celle de l'an dernier malgré la diminution de la participation de la CAF.

↳ **Plan de circulation** : il devra être présenté en septembre.

↳ Madame LEGRAND Karine informe le conseil de son futur départ de la commune.

↳ **Carrefour rue du Londel** : l'ensemble du conseil alerte à nouveau sur la dangerosité du carrefour rue du Londel : le manque de marquage et une végétation abondante gênant la visibilité. Contact a déjà été pris avec les communes de Bieville-Beuville et Mathieu.

PROCHAINE REUNION MARDI 30 MAI 2017.